

FORMATION AU DIPLOME D'ETAT MONITEUR EDUCATEUR



Année scolaire 2025 - 2026

LYCEE KERRAOUL
Avenue Gabriel LE BRAS
BP 93
22500 PAIMPOL

Téléphone : 02.96.55.34.30

Courriel : Ce.0221571n@ac-rennes.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE AUX EPREUVES DE SELECTION

Pour la Formation de MONITEUR EDUCATEUR

SESSION RENTREE 2025

Note à l'attention des candidats

Vous venez de retirer un dossier d'inscription pour les épreuves de sélection à l'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur.

➤ **Le nombre de places ouvertes pour la formation est limité à 15**

Vous trouverez dans ce document :

- **Le dossier d'inscription (Document de la page 3 à la page 7** à retourner à l'établissement dûment complété) composé de :
 - La Fiche d'Inscription
 - La Fiche Projet Personnel
- **Les modalités de sélection**
 - Les conditions d'accès à la formation
 - Le calendrier de déroulement des épreuves
- **Le contenu et l'organisation de la formation (en PJ PDF)**
 - Les blocs de compétences les modalités de certification

Le dossier d'inscription (**Document de la page 3 à la page 7**) est à retourner, accompagné des pièces justificatives au :

**LYCEE KERRAOUL
BP 93
22502 PAIMPOL Cedex**

Avant le : vendredi 28 mars 2025
(Le cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier parvenu après cette date ne sera pas pris en compte.

IMPORTANT : Vous travaillez ou vous avez travaillé, vous êtes peut-être concerné par un congé personnel de formation.
Si vous souhaitez effectuer votre formation en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), veuillez nous contacter.

*Vous avez besoin de renseignements complémentaires
Vous pouvez nous joindre au 02.96.55.34.30
ou par courriel à l'adresse suivante : ce.0221571n@ac-rennes.fr*

INSCRIPTION AUX EPREUVES DE SELECTION

FORMATION DE MONITEUR EDUCATEUR

Rentrée de septembre 2025

A retourner avec les pièces justificatives au lycée KERRAOUL pour le : **28 mars 2025**

- Nom du candidat :
- Nom marital :
- Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Nationalité :
- Adresse personnelle :
CP Ville :
- Téléphone :
- Adresse électronique :
- Diplômes obtenus :
.....

Situation actuelle du candidat :

- Etudiant : oui ☐ non ☐
- Etablissement :
- Diplôme préparé :

- Demandeur d'emploi oui ☐ non ☐
- Inscrit à France Travail oui ☐ non ☐ si oui, depuis le
- Rémunéré France Travail oui ☐ non ☐ si oui, depuis le

Je soussigné(e).....reconnais avoir pris connaissance
des conditions d'accès à la formation de Moniteur Educateur et atteste sur l'honneur
l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

Signature

Pièces à joindre impérativement au dossier **A fournir dans un protège document (type pochette plastique) :**

- | | |
|--|--------------------------|
| ▪ Lettre de motivation | ☐ |
| ▪ Certificats de travail le cas échéant | ☐ |
| ▪ Curriculum vitae | ☐ |
| ▪ Copie de tous les diplômes et documents justifiant des conditions d'accès à la formation | ☐ |
| ▪ Certificat de scolarité (lycéens et étudiants) | ☐ |
| ▪ Copie pièce d'identité (CNI ou passeport ou titre de séjour) | ☐ |
| ▪ 1 photo d'identité | ☐ |
| ▪ Fiche « Projet Personnel » (document ci-joint à compléter) | ☐ |
| ▪ 1 enveloppe timbrée | ☐ |

I. FICHE PROJET PERSONNEL

Sélection d'entrée en Formation de Moniteur Educateur 2025

A – PARCOURS DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

N° dossier : ME

DIPLOMES, CERTIFICATS, ATTESTATIONS DE FORMATION (y compris européens et étrangers)

Joindre obligatoirement les copies des diplômes, des certificats ou des attestations, qui confirment chaque élément du tableau ci-dessous.

Diplômes, certificats ou attestations	Année d'obtention

ENGAGEMENT ASSOCIATIF, MANDAT ELECTIF, BENEVOLAT

Indiquer dans l'ordre chronologique vos différents engagements. Joindre obligatoirement pour chaque engagement ou mandat un justificatif, daté et signé, qui confirme chaque élément du tableau ci-dessous.

Nom de l'association ou nature du mandat électif, nature du bénévolat	Objet de l'association (ex : loisir, culture), du mandat électif ou du bénévolat	Nature de l'engagement	Date de début	Date de fin	Nombre de jours entiers

EXPERIENCE SALARIEE

Indiquez chaque expérience salariée dans l'ordre chronologique. Joindre obligatoirement pour chaque emploi un justificatif de l'employeur, daté et signé, qui confirme chaque élément des tableaux ci-dessous.

A – Fonction éducative, d'animation ou de soins, exercés dans le secteur éducatif et/ou social

Nom de l'employeur	Fonction occupée	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

B – Autre fonction exercée dans le secteur éducatif et/ou social (secrétaire, agent de ménage, chauffeur...)

Nom de l'employeur	Fonction occupée	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

C – Fonction exercée dans un autre secteur d'activité

Nom de l'employeur	Fonction occupée	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

EXPERIENCE DE STAGE

Effectuée lors d'un cursus de préparation à un diplôme, certificat ou brevet

Indiquer chaque expérience de stage dans l'ordre chronologique. Joindre obligatoirement un justificatif, daté et signé, pour chaque stage, qui confirme chaque élément des tableaux ci-dessous, et mentionne clairement dans quel cadre vous l'avez effectué (initiative personnelle, préparation concours, préprofessionnalisation...)

A – Expérience de stage dans une fonction éducative, sociale ou d'animation

Cadre dans lequel le stage est réalisé	Nom du terrain de stage	Intitulé du poste	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

B – Formation technique et créative – 30 h minimum (exemples : LSF, théâtre...)

Cadre dans lequel le stage est réalisé	Nom du terrain de stage	Intitulé du poste	Date d'entrée	Date de sortie	Nombre total d'heures

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements déclarés ci-dessus et des documents fournis.

- Aucun justificatif ne sera pris en compte s'il n'est pas suffisamment précis et s'il n'a pas de caractère officiel.
- Pour être pris en compte, les éléments cités doivent impérativement être inscrits de façon détaillée dans le tableau correspondant.

Fait à le

Signature

B - MOTIVATION DU CANDIDAT

Préparation à l'entretien d'admission

① **Décrivez** une expérience ou une situation précise que vous avez vécue et qui a participé à votre choix d'orientation professionnelle :

② Puis, **vous exposerez en quoi** cette expérience ou cette situation a contribué à votre motivation pour devenir Moniteur Educateur :

DOSSIER A RENVOYER AU PLUS TARD **LE 28 mars 2025 (cachet de la poste faisant foi)**
Accompagné des pièces justificatives,
au lycée KERRAOUL BP 93
22502 PAIMPOL cedex
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

- **Règlement d'admission**

Art. 3 de l'arrêté du 5 juillet 2024

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1° Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 2° Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- 3° Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
- 4° Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions du présent arrêté

Art. 4 de l'arrêté du 5 juillet 2024

A l'exception des candidats mentionnés à l'article 3, l'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat de moniteur éducateur est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation et à un entretien.

Comme le stipule l'article 2 de l'arrêté du 5 juillet 2024, l'accès à la formation n'exige pas de prérequis.

- **L'entretien**

Les candidats seront convoqués par courrier postal aux dates indiquées dans le calendrier des épreuves.

Il s'agit d'un entretien, d'une durée de trente minutes qui est destiné à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction de moniteur éducateur, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession. Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Les modalités de sélection sont identiques pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou pour les candidats qui s'inscrivent dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences.

L'admission dans la formation est prononcée par le directeur d'établissement de formation après avis de la commission d'admission.

La liste des candidats admissibles sera affichée au lycée.

Les candidats seront personnellement avisés par courrier de leur résultat.

- **Résultats des épreuves de sélection**

A l'issue des épreuves, la commission d'admission, composée du chef d'établissement ou de son représentant, du responsable de la formation et d'un professionnel titulaire au moins du diplôme de Moniteur Educateur arrêtera la liste

des admis à suivre la formation. En fonction du nombre de places proposées et du nombre de candidats admis, il sera établi deux listes : une liste principale d'admission, et une liste complémentaire, valable un an.

Ces listes seront affichées au lycée et transmises à la DREETS et au Rectorat. Elles préciseront pour chacun des candidats l'individualisation de leur parcours (certification globale ou partielle).

Les candidats seront avisés par courrier de leur résultat.

Les candidats reçus sur liste principale et sur liste complémentaire ont dix jours pour confirmer leur souhait d'entrer en formation, à défaut ils seront considérés comme ayant renoncé à leur admission ou à leur rang sur la liste complémentaire. Leur place sera alors proposée au candidat inscrit en rang utile sur cette dernière liste.

Chaque établissement se réserve le droit et la possibilité de proposer des épreuves supplémentaires d'entretien après la date d'affichage des résultats d'admission en fonction du nombre de candidats sélectionnés et du nombre de places restantes.

CALENDRIER DES ÉPREUVES

FORMATION DE MONITEUR ÉDUCATEUR 2025 - 2027

DOSSIER D'INSCRIPTION

Ouverture des inscriptions Attention : L'inscription ne peut se faire que sur un seul des 3 lycées.	A compter du Vendredi 8 Novembre 2024
Clôture des inscriptions (Cachet de la poste faisant foi)	Vendredi 28 Mars 2025
Envoi des convocations pour l'épreuve d'entretien	Mardi 22 Avril 2025

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Épreuves d'entretien d'admission	Du Lundi 5 Mai 2025 Au Vendredi 30 Mai 2025 Les candidats seront convoqués sur une ½ journée. Une convocation en précisera la date, L'heure et la salle
Affichage des résultats d'admission en fin de journée au lycée et envoi d'un courrier et e-mail à tous les candidats.	Le Lundi 2 Juin 2025 Aucun résultat par téléphone

Notes :

- Chaque établissement se réserve le droit et la possibilité de proposer des épreuves supplémentaires d'entretien après la date d'affichage des résultats d'admission en fonction du nombre de candidats sélectionnés et du nombre de places restantes.

Attention :

- Les candidats, admis sur liste principale, disposeront **de 10 jours** à réception de leur avis d'admission pour confirmer et valider leur inscription au Lycée Kerraoul de Paimpol, par mail ou par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Passé ce délai et sans information de votre part, les places seront proposées aux candidats figurant en rang utile dans l'ordre de la liste supplémentaire.
- Les candidats, admis sur liste supplémentaire, seront également informés de leur rang dans cette liste.
- Une pré-rentree d'information sera organisée à la fin juin / début juillet 2025. Un email vous sera adressé pour en préciser la date, l'heure et la salle.

LES BLOCS DE COMPETENCES – LES MODALITES DE CERTIFICATION

1. Les blocs de compétences

Le référentiel de formation préparant au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur est composé de trois blocs de compétences :

Bloc de compétences 1 Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours	Bloc de compétences 2 Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive	Bloc de compétences 3 S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours
455 heures	420 heures	175 heures

2. Les modalités de certification

A chaque bloc de compétences est associé un domaine de formation.

Les titres III de l'arrêté du 5 juillet 2024, relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, fixent les modalités de certification du diplôme d'Etat de Moniteur Educateur.

Le référentiel de certification est composé de 3 blocs de compétences, conformément à l'annexe IV « Référentiel de certification » du présent arrêté.

Organisation	Bloc de compétences 1	Bloc de compétences 2	Bloc de compétences 3
Epreuve organisée par l'établissement de formation	Présentation et soutenance d'une note de réflexion		Etude de cas (épreuve écrite d'1h30)
Epreuves terminales en centre d'examen (organisées par le recteur d'académie)		Entretien avec le jury sur un dossier de pratiques professionnelles	